

L'économie à la demande

Atteindre le bien-être financier en toute confiance

Le marché du travail a changé. Alors qu'il était autrefois caractérisé par des emplois permanents, on voit aujourd'hui une « **économie à la demande** » où règnent les emplois temporaires ou contractuels, et où la main-d'œuvre constituée de travailleurs à la demande et de travailleurs autonomes devient la norme. L'économie à la demande est « caractérisée par une prédominance de travailleurs indépendants et de sous-traitants rémunérés à la tâche ou pour des contrats de courte durée »¹.

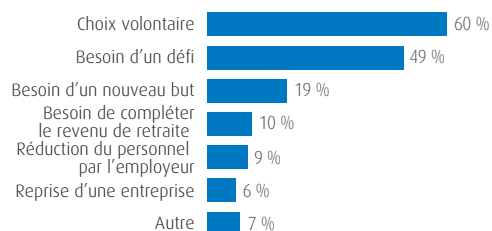
Une tendance à la hausse sur le marché de l'emploi

Selon Statistique Canada, 2,18 millions de Canadiens entraient dans la catégorie des travailleurs temporaires en septembre 2017. Ce groupe comprend les personnes qui occupent un emploi à terme ou à forfait, ou un emploi temporaire, comme les travailleurs autonomes.

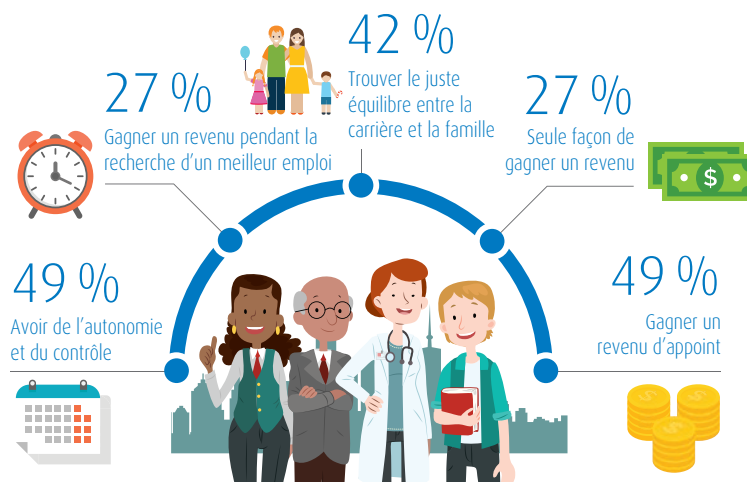
Comment les différentes générations sont-elles touchées?

Les baby-boomers étaient plus susceptibles que les autres groupes d'accorder de l'importance à l'autonomie et au contrôle (70 %). Les motivations des milléniaux étaient plutôt de gagner un revenu d'appoint (53 %) et de travailler à la demande jusqu'à ce qu'ils trouvent un emploi plus avantageux (30 %). Les membres de la génération X apprécient plus que les autres groupes de pouvoir trouver le juste équilibre entre la carrière et la famille (52 %).

Principales raisons d'être travailleur indépendant



Principales raisons de participer à l'économie à la demande



Conseils pour atteindre le bien-être financier dans l'économie à la demande :

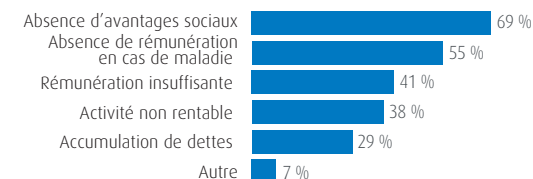
- Établissez un plan d'affaires
- Élaborez un plan de dépenses (ou un budget)
- Soyez organisé
- Constituez un fonds pour imprévus (ou un fonds d'urgence)
- Souscrivez une assurance soins de santé individuelle
- Épargnez en vue d'atteindre vos autres objectifs
- Protégez-vous contre les risques
- Remboursez vos dettes et évitez l'endettement dans la mesure du possible
- Ayez un plan financier
- Obtenez les conseils d'un professionnel en services financiers

L'économie à la demande peut être séduisante et lucrative, mais elle présente aussi des écueils

Participer à l'économie à la demande présente des avantages, comme la flexibilité de choisir où et quand travailler, ainsi que le type de travail à accomplir. Mais il existe aussi des inconvénients : instabilité du revenu, absence d'assurance emploi et d'avantages sociaux (comme les soins de santé et l'assurance maladie), et inadmissibilité aux régimes de retraite offerts par l'employeur. Difficile donc d'établir un budget, de gérer la dette ou d'économiser pour des objectifs à long terme comme la retraite.

Les baby-boomers se souciaient davantage de l'absence d'avantages sociaux (87 %). Les milléniaux (29 %) et les membres de la génération X (34 %) étaient plus susceptibles que les baby-boomers (7 %) de devoir faire face à une accumulation de dettes.

Difficultés financières associées à l'économie à la demande



¹ Le grand dictionnaire terminologique (GDT) http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26544629

Source : Rapport de BMO Gestion de patrimoine, *L'économie à la demande : Atteindre le bien-être financier en toute confiance*, juillet 2018. Rédigé à titre informatif, le présent document n'est pas conçu et ne doit pas être considéré comme une source de conseils professionnels. Pour obtenir des conseils professionnels concernant votre situation personnelle ou financière, adressez-vous à votre représentant BMO. Le contenu du document provient de sources que nous croyons fiables, mais BMO Gestion de patrimoine ne peut pas garantir son exactitude ou son exhaustivité. BMO Gestion de patrimoine ne s'engage pas à vous prévenir des changements apportés à l'information fournie. L'information est de nature générale et ne doit pas être interprétée comme des conseils précis destinés à une personne en particulier ni comme des conseils portant sur un risque spécifique ou un produit d'assurance. Les commentaires émis dans cette publication n'ont pas pour but de constituer une analyse définitive des conditions d'application de l'impôt ni des lois sur les fiducies et les successions. Les commentaires sont de nature générale, et nous vous recommandons d'obtenir des conseils professionnels relativement à votre propre situation fiscale.

MD « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

Tous droits réservés. La reproduction du document, sous quelque forme que ce soit, ou son utilisation à titre de référence dans toute autre publication, est interdite sans l'autorisation écrite expresse de BMO Gestion de patrimoine. BMO Gestion de patrimoine est le nom sous lequel la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées offrent des produits et des services de gestion de patrimoine.